Extrait du registre des DELIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA POSSONNIERE

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

DATE DE CONVOCATION : 31 octobre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS ÉLUS : 19
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 16
QUORUM DE L'ASSEMBLEE : 10
NOMBRE DE VOTANTS : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le sept du mois de novembre, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de LA POSSONNIERE se sont réunis à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal de LA POSSONNIERE sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. Jacques GENEVOIS, Maire ;
M. Alain FAGAT, ~~Mme Béatrice MECHIN,~~ M. Julien RAVARY, Mme Sylvie MARGOTTIN, M. Dominique FAYOLA, adjoints ;
Mme Charlotte GRIMAULT, Mme Nathalie PICHARD, conseillères déléguées ;

Mme Annie PODEUR, Mme Ginette ALBERT, ~~Mme Emmanuelle ROUSSEAU~~, M. Guy PERRET de la ROËRE, M. Frank BLACHÈRE, Mme Bernadette BEAUPÈRE, ~~M. Cédric LESAGE~~, M. Gildas BURY, M. Maxime OUVRARD, M. Camille JEANNEAU, M. Francis LACOSTE, conseillers.

Absent-e : Mme Béatrice MECHIN

Pouvoirs : M. Cédric LESAGE donne pouvoir à M. Julien RAVARY
Mme Emmanuelle ROUSSEAU donne pouvoir à M. Jacques GENEVOIS

Désignation du secrétaire de séance : M. Gildas BURY

Assistait en outre à la réunion : Mme Aude MIDY, secrétaire générale.

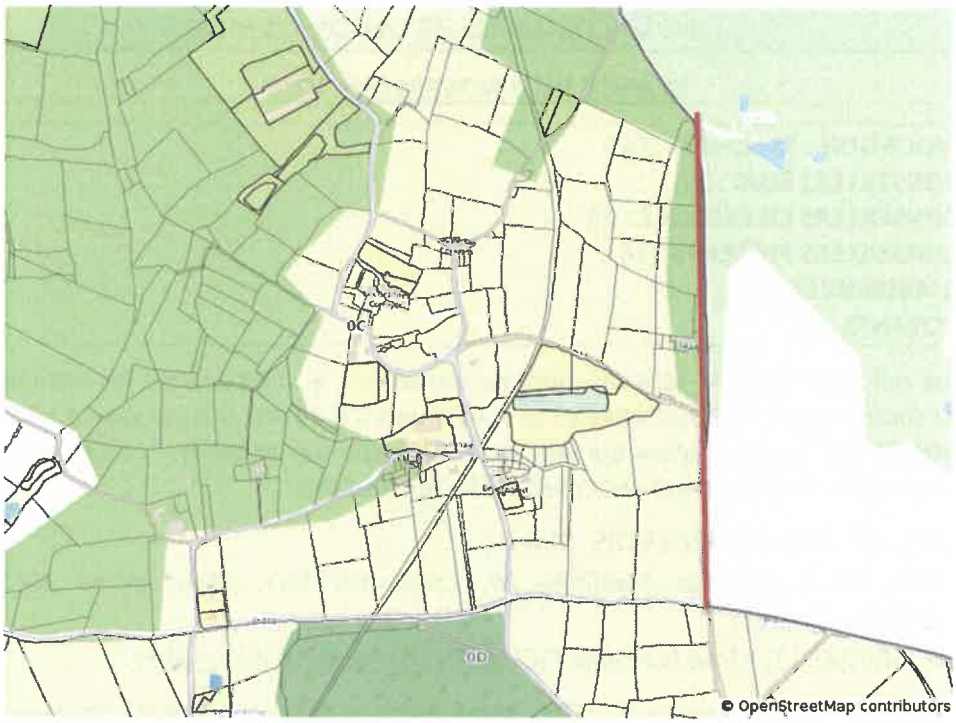
2025-11-004- URBANISME : NOM DE VOIE - CHEMIN DE LA LANDE / CHEMIN D'ANDILLE

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2022 la commune a procédé à la révision de l'adressage des voies de la commune notamment par la délibération 2022-007 du 4 février 2022.
Cependant un ajustement est nécessaire et le nommage d'une voie est proposé à l'assemblée :

- la commune de Savennières qui vient d'engager son adressage, a pu constater que nous avons choisi un nom similaire à une voie déjà nommée sur cette commune et étant située à un autre endroit. Nous aurions dû informer de notre choix les communes ayant une voie limitrophe lors de notre campagne d'adressage en 2022 afin de ne pas générer de doublon. Il s'agit en l'espèce de la voie nommée Chemin de la Lande par la délibération 2022-007 du 4 février 2022.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de régulariser cette anomalie et de nommer la voie concernée « Chemin d'Andillé », afin de se conformer au nom qu'elle a côté Savennières.

Création 2022 La Possonnière	Nom ayant l'antériorité à Savennières	Nouveau nom 2025 La Possonnière
Chemin de la Lande	Chemin d'Andillé	Chemin d'Andillé



Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **VALIDE le nom de Chemin d'Andillé en remplacement de Chemin de La Lande,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Publication le 13 novembre 2025,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Monsieur Jacques GENEVOIS

MAIRIE de LA POSSONNIERE (Maine-et-Loire)

Le secrétaire de séance,
Monsieur Gildas BURY

Accusé de réception en préfecture
049-214902470-20251107-DEL2025-11-004-DE
Date de télétransmission : 13/11/2025
Date de réception préfecture : 13/11/2025